

Pendant nos années actives, nous payions tous nos impôts; nous avons défendu notre pays dans au moins deux guerres et nombreux sont ceux qui y ont perdu des êtres chers; nous avons éduqué nos enfants pour qu'ils prennent place dans la société; nous avons contribué au bien-être, et bon nombre d'entre nous le font encore; nous avons appuyé notre pays par tous les moyens humainement possibles, même pendant la plus grave crise que le monde ait subie... Nous ne demandons pas la charité, mais simplement notre dû.

Or, monsieur l'Orateur, je prétends que le gouvernement instaure la charité politique plutôt que la justice envers les gens âgés. Nous ne serons pas témoins de cette unité nationale que j'estime nécessaire tant que nous n'aurons pas traité les gens âgés plus équitablement.

Cet après-midi, le ministre a indiqué jusqu'à quel point il serait coûteux d'abaisser l'âge de l'admissibilité au-dessous de 65 ans. Rappelons-nous que nous avons dépensé 900 millions de dollars des fonds publics en prestations d'assurance-chômage parce que le chômage avait augmenté de 4 p. 100. Nous avons débattu cette question et nous avons beaucoup discuté. Néanmoins, 900 millions de dollars ont été dépensés parce que le taux de chômage a dépassé 4 pour 100. Cette somme nous aurait permis de verser la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti à tous les Canadiens âgés de plus de 62 ans. Il me semble qu'en dépensant cette somme de cette façon, pour stabiliser notre société, on aurait fait beaucoup mieux qu'en la déboursant sous forme de prestations d'assurance-chômage et qu'en renflouant la Caisse du régime.

Que le ministre veuille bien me permettre de dire qu'il a fait preuve d'une grande compréhension des problèmes des pauvres, des handicapés et des personnes âgées dans notre société quand il a longuement exposé la nécessité d'un programme d'ensemble. Il dit miser beaucoup sur la conférence fédérale-provinciale prévue pour bientôt, où l'on tentera de définir une attitude commune devant tous les problèmes qui se posent dans le domaine de la sécurité sociale. J'espère que le ministre n'arrivera pas en disant qu'il a découvert qu'il faut un programme complet. C'est ce qu'ont préconisé le Conseil canadien de développement social et bon nombre d'autres experts qui ont étudié le problème. Depuis un certain temps, un véritable chaos règne au pays car trois paliers de gouvernement essayent de se lancer dans les programmes de services sociaux. Il suffit de mentionner le rapport Croll du comité sur la pauvreté. Malheureusement, une trop grande partie est au rancart. Il indique avec force détail que le régime d'assistance sociale au Canada est vraiment bouleversé. Le régime d'assistance sociale au pays coûte en tout 6 milliards de dollars. Il y a cinq millions de Canadiens qui se situent au seuil ou en dessous du seuil de la pauvreté. La pauvreté est vraiment la grande question sociale de notre époque.

• (2140)

Je félicite le ministre d'avoir étudié le problème des vieillards dans sa totalité. Je crois pouvoir dire qu'il envisage, comme bon nombre de députés de tous les partis, une société où régnera une plus grande justice, non seulement pour les vieillards, mais pour tous les éléments de la société, les handicapés, les infirmes et ceux que la société doit protéger et aider.

La conférence qui doit avoir lieu nous ramènera certainement à la question de la constitution. Depuis deux ans, un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution a parcouru le pays d'un bout à l'autre. Il a reçu d'innombrables mémoires et dressé un

Sécurité de la vieillesse

rapport qu'en tant que profane je trouve excellent. Il précisait que nous devons remanier non seulement nos priorités fiscales, mais aussi le partage des responsabilités entre Ottawa et les provinces. Je soupçonne que le ministre va tellement donner d'ampleur à la discussion, lors de ses rencontres avec ses homologues provinciaux, qu'il abordera le problème de la constitution. Il dira à la Chambre que nous ne pouvons améliorer de façon sensible les problèmes sociaux de notre pays sans modifier la constitution.

Je me demande combien de temps il nous faudra pour modifier la constitution. Pour bon nombre de raisons je voudrais que cela puisse se faire du jour au lendemain, mais ce n'est évidemment pas possible. J'espère toutefois que nous n'oublierons pas qu'il y a lieu de souligner dans notre constitution une nécessité absolue dans notre société, c'est-à-dire la décentralisation de sorte que ceux qui ont besoin de services puissent les obtenir des gouvernements qui sont près d'eux et ne plus être assujettis aux nombreux programmes établis par Ottawa pour être appliqués aux niveaux provincial et municipal, augmentant ainsi les frais de gouvernement dans ces communautés et provinces.

Tout cela est censé nous faire réaliser un objectif très vague, l'amélioration des services sociaux de notre pays, si nous en avons la patience, si nous parvenons à nous entendre sur le résultat prévisible d'une formule globale, et enfin, sur la façon de procéder pour en sortir une nouvelle constitution. Cela ne suffira pas, cependant, pour répondre aux problèmes actuels. Ceux-ci ont déjà été exposés clairement par certains orateurs, dont le député de Hillsborough (M. Macquarrie). Bien des vieillards aujourd'hui sont dans une situation telle qu'ils ne peuvent toucher le supplément de revenu garanti. Leurs économies sont érodées. L'inflation les touche. Étant donné leur revenu, ils sont parmi ceux qui souffrent le plus du coût de l'alimentation et du logement, d'autant plus qu'à leur âge ils sont incapables d'augmenter leur maigre revenu. Ce sont eux les victimes.

J'admire l'objectif à long terme du ministre. D'autre part, je n'admets pas, comme il le prétend, qu'on ne puisse réduire progressivement de 65 à 60 ans l'âge minimal, qu'on ne puisse songer à verser la pension de la sécurité de la vieillesse au conjoint de 60 à 65 ans du nouveau pensionné. Ces améliorations s'imposent dans notre société d'aujourd'hui, et parce qu'un si grand nombre d'autres facteurs entrent en jeu dans une restructuration globale, je prétends que le temps ne nous permettra tout simplement pas de traiter la chose avec autant de désinvolture. Le gouvernement ne peut se contenter de faire la manchette en augmentant la pension de la vieillesse à \$100: la belle affaire!

Il nous faudra continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement, peu importe quel parti accède au pouvoir. Le gouvernement du Canada doit se soucier de justice, et l'une de ses priorités les plus pressantes, c'est les vieillards. Ils ne doivent plus être le jouet des partis politiques. J'espère que nous verrons une amélioration sous peu.

J'ai rendu hommage aux vieillards de notre pays à cause de leur intérêt nouveau à la politique. Nous en avons sûrement vu la preuve aux cours des dernières années. Je leur ai dit et je le leur répéterai qu'une recrudescence de leur activité politique et que les pressions qu'ils exercent sur le gouvernement produiront des fruits. Leurs pressions politiques, jointes à notre compréhension et à notre compassion envers les besoins de nos vieillards peuvent apporter des améliorations.